

Bonnet d'âne wallon et flamand

Si l'école francophone est à la traîne de la flamande, les inégalités les rongent toutes deux

Baptisée « L'école de la réussite », c'est sans doute la première grande étude à comparer l'enseignement en Flandre et en Fédération Wallonie-Bruxelles. La Flandre s'en tire mieux, ce n'est pas une surprise. Mais un constat demeure : au Nord comme au Sud, notre enseignement compte parmi ceux qui cultivent le plus les inégalités en Europe !

Deux cents pages. Écrites par deux experts de l'Institut Itinera, l'un francophone et prof à l'UCL, Jean Hindriks ; l'autre néerlandophone et prof à la KU Leuven, Kristof De Witte. Il ne s'agit pas ici d'un combat de gladiateurs, exercice digne de la télé-réalité où l'on en arriverait, inéluctablement, à désinguler l'enseignement du sud du pays. « Ce livre propose un regard croisé, objectif et lucide sur les enseignements francophone et flamand », explique Jean Hin-

driks. « Ce regard repose sur des faits et des chiffres fiables et récents. Le but est de porter le débat sur l'école non plus sur des choix idéologiques, mais sur des évaluations chiffrées plus constructives. »

TERRE D'IMMIGRATION

Un regard scientifique, ouvert sur le monde en s'inspirant des réformes et politiques scolaires adoptées à l'étranger. « Ce livre montre comment il est possible de concilier les valeurs fondamentales que sont d'un côté la liberté d'enseignement (la Belgique se classe ici 3^e sur 136 pays) et de l'autre son équité et son efficacité », poursuit-il. « Notre pays est une terre d'immigration. Par conséquent, notre système scolaire, flamand ou francophone, a une mission d'intégration qui différencie notre pays d'autres plus homogènes socialement ou culturellement. C'est sur cette double mission d'excellence et d'intégration, en utili-

sant des comparaisons internationales et des expériences concrètes à l'étranger, que ce livre se concentre. »

PEUT MIEUX FAIRE

Alors, bien sûr, la Flandre investit plus, par élève, en frais de fonctionnement. Les taux de décrochage scolaire sont inférieurs au Nord qu'au Sud. Mais il n'y a aucun rugissement à entendre, car en matière d'inégalités, les deux peuvent mieux faire... « Pour chaque pays, nous mesurons la performance de l'ascenseur social scolaire, soit la capacité de l'école à hisser des élèves de milieux modestes à un niveau d'excellence élevé. Le Canada figure parmi les pays où l'ascenseur social fonctionne le mieux et la Belgique figure tout en bas de classement, sans différence entre Communauté flamande ou francophone. À cet égard, notre livre réserve quelques surprises... » ●

DIDIER SWYSEN

Ecole de la réussite

Nafissatou, l'exemple à suivre

Double championne, olympique et du monde, en heptathlon, Nafissatou Thiam est, pour les auteurs, l'exemple de cette école de la réussite qu'ils prônent. « Son histoire est un exemple pour notre jeunesse : volonté, volonté, volonté. Elle démontre comment la réussite finit par sourire aux valeureux », explique Jean Hindriks, « Elle a grandi dans un village sans infrastructure sportive (en dépit des promesses répétées des mandataires publics depuis plus de 20 ans). Elle se rendait à l'école à pied (1,6 km) car ses parents n'avaient pas de voiture et à l'entraînement en train. La mauvaise qualité des infrastructures l'a obligée à se déplacer plus loin, en province de

Liège, toujours en train. Comme résumait son entraîneur d'alors, Jules Plumier : « Nafi n'avait pas de graisse, que du muscle, même dans sa tête ». C'est cet exemple de volonté, d'intelligence, de travail et au final de réussite que nous souhaitons mettre en exergue dans notre livre. Si l'ascenseur social fonctionne bien, les résultats scolaires sont généralement supérieurs à la moyenne (...) Plus nombreux sont les prétendants à la victoire, plus belle sera la performance d'ensemble. Inversement, les pays qui découragent les enfants, notamment ceux de milieux modestes, restreignent le niveau de performance d'ensemble. » ●

D.S.W.

Ségrégation et inégalités sociales à l'école

De milieu modeste, l'enfant a 2 fois moins de chances de réussir

« Le Décret Inscriptions en Communauté française et le GOK (Gelijke Onderwijskansen) en Flandre agitent l'opinion, mais passent sous silence le fait que les élèves de milieux modestes sont avant tout victimes des réorientations en cascade. La réussite scolaire est socialement inégale. Des enfants de milieux modestes ont deux fois moins de chances de réussir que des enfants de milieu favorisé. Cette situation est comparable dans les deux Communautés, même si elle est sensiblement plus marquée en Communauté française », lance M. Hindriks. La Belgique est l'un des pays (de l'OCDE) où l'écart entre élèves socialement défavorisés et socialement favorisés est le plus grand. « Une des raisons invoquées est le

processus de séparation des systèmes scolaires qui consiste à reléguer les élèves en difficulté ou plus faibles dans les filières techniques ou professionnelles, ou à les faire redoubler en les renvoyant dans les écoles moins exigeantes », poursuit-il. « Comme le suggèrent les discussions actuelles, l'ascenseur social (la capacité de l'école à hisser des élèves de milieux modestes à un niveau d'excellence élevé) de l'école serait donc en panne (...) On retrouve de forts taux de ségrégation dans les deux communautés prises séparément. En 2012, la relégation entre filières contribue pour 45 % de la ségrégation sociale en Communauté flamande et 20 % en Communauté française, où le redoublement et le

plus important dans la ségrégation sociale. »

POIDS DES FILIÈRES

Le poids des filières est aussi important, disent-ils. « On constate une surreprésentation des élèves à niveau socio-économique élevé dans l'enseignement général et une surreprésentation des élèves à niveau socio-économique faible dans le technique et le professionnel. » À propos de redoublement, il est intensif tant au Nord qu'au Sud disent les auteurs : « Sur base de PISA 2012, le taux de redoublement est de 46 % en Communauté française, 26 % en Flandre, 37 % en Belgique, 13 % dans les pays de l'OCDE et 5 % en Pologne. » ●

D.S.W.



Décrochage scolaire

Wallonie à la traîne mais inventive

Le décrochage scolaire est en baisse tant en Flandre qu'en Wallonie mais la bonne nouvelle s'arrête là. Dans ses objectifs pour 2020, l'Union européenne veut le limiter à 10%. La Belgique est plus ambitieuse (9,5%). La Flandre propose même de faire baisser ce taux à 4,3%. « *La Fédération Wallonie-Bruxelles n'a défini aucun objectif spécifique* », note Jean Hindriks.

En 2016, le décrochage scolaire s'élevait à 6,8% en Flandre, à 10,3% en Wallonie et à 14,8% à Bruxelles. Dans la capitale, près d'un garçon sur six a quitté prématurément le secon-

daire. Cette proportion est d'un sur neuf en Wallonie, d'un sur douze en Flandre. Quant aux filles, elles sont une sur sept à Bruxelles, une sur onze en Wallonie et une sur vingt en Flandre dans le même cas.

VIE RACCOURCIE DE 9 ANS

L'enjeu est d'importance, car le chômage frappe plus facilement ceux qui quittent l'école trop tôt et se trouvent plus souvent en condition de relative pauvreté. Avec des répercussions en cascade qui leur donneraient une espérance de vie moins longue de 9 ans!

« *Malgré les politiques déjà mises*

en place, le problème reste si pressant que d'autres mesures s'imposent », dit M. Hindriks. « *Les Régions ont beaucoup à apprendre les unes des autres. L'indicateur du décrochage scolaire utilisé en Flandre fournit une image plus précise de la réalité que l'indicateur de la FWB, et cette dernière consacre trop peu d'attention au problème du « Groenpluk » dans le cadre duquel des élèves sont retirés du secondaire par des employeurs. Mais la Flandre peut tirer des enseignements des projets initiés au sud (Décolage, Services d'accrochage scolaire, etc.)* » ●

D.SW.

Transition vers l'emploi

Les débouchés et la motivation

Selon les études internationales, la Belgique affiche un score notablement bas sur le plan de la surqualification. Celui de la sous-qualification est proche de l'Allemagne et des Pays-Bas. Les différences sont petites et statistiquement non significatives entre nos Régions. Les pourcentages de sous-utilisation des compétences s'élevaient à 36,3% (Flandre), 31,9% (Wallonie) et 35,9% (Bruxelles). Ceux de surutilisation des compétences

s'élevaient à 5,4% (Flandre), 5,5% (Wallonie) et 7% (Bruxelles).

« *L'inadéquation ne peut être réduite à un problème de « mauvais » choix d'orientation des études* », note Jean Hindriks. « *La recherche suggère qu'il est important de ne pas laisser les étudiants choisir seulement sur base des débouchés, mais aussi et surtout sur base de leurs talents et de leur motivation intrinsèque. Dans ce sens, l'introduction prévue d'une épreuve d'orientation non contrai-*

gnante à la fin du secondaire en Flandre est une bonne décision. »

Pour l'auteur, la politique d'activation des jeunes chômeurs se focalise sur la limitation du chômage. « *Vu la persistance de l'inadéquation, il n'est pas indiqué d'inciter les jeunes, dès l'entrée sur le marché du travail, à accepter des emplois ne correspondant pas aux qualifications et générant peu d'effets d'apprentissage. Ceci s'oppose à la politique actuelle.* » ●

D.SW.

Financement de l'enseignement

Budget parfois 80 % plus élevé au Nord

La Flandre connaît le plus haut pourcentage européen d'élèves dans le réseau libre (plus de 60%). La FWB, le deuxième plus élevé (un peu moins de 50%), conséquence du financement institué par le Pacte scolaire (l'enseignement libre pouvait disposer de moyens comparables à l'officiel).

Si l'on se focalise sur les dépenses par élève, celles de fonctionnement sont beaucoup plus importantes en Flandre (+80 % !): 698 € par enfant du fondamental (maternel + primaire) contre 304 € (maternel) et 424 € (primaire) en Wallonie; 1.080 € par enfant du secondaire contre 706 € au Sud. « On ne sait toutefois pas clairement si les chiffres recouvrent exactement les mêmes dépenses », reconnaissent les auteurs. En Flandre, entre 12 et 14 % de l'ensemble des moyens

de fonctionnement et de personnel sont affectés au fonctionnement; seulement 8 à 8,5 % du côté francophone.

FRAIS DE PERSONNEL

C'est plus équilibré en ce qui concerne les frais de personnel: 4.283 € par élève du fondamental en Flandre contre 3.329 € (maternel) et 4.803 € (primaire) en FWB; 7.937 € par élève du secondaire au Nord contre 7.760 € au Sud. « La similitude entre les Communautés s'explique par le fait que les barèmes pour les salaires des enseignants, le mécanisme d'indexation et les coefficients pour calculer le nombre d'enseignants auquel une école a droit sur base du nombre d'élèves, sont encore en grande partie greffés sur la situation historique commune de l'État belge unitaire. » ●

D.S.W.